

juge et qu'il désigne par la flamme de ce feu quel est celui des deux partis qui doit en hériter. En même temps, il jeta le saint *Suaire* dans le bûcher. Le feu n'ayant pu le toucher, il monta au-dessus des flammes à une grande élévation, et après être resté quelque temps comme placé entre les deux partis, il vint tomber, par la permission divine, du côté des chrétiens. Ceux-ci, rendant grâces à Dieu, levèrent les mains au ciel, et, la tête inclinée, reçurent le *Suaire* du Seigneur avec un très-grand respect ; ils le portèrent ensuite à Jérusalem en chantant des cantiques de louange et le déposèrent dans le trésor de l'Eglise. Notre frère Arculphe le vit, le baisa, et il en a rendu témoignage. Il a huit pieds de long (1).

Ce premier récit est tiré d'Adamnan, qui l'écrivit sur le rapport d'Arculphe. Il a été reproduit par le vénérable Bède, dans son livre : *De Locis sanctis*.

Si l'on veut savoir comment et en quel lieu fut gardé le saint *Suaire* depuis la Résurrection de Jésus-Christ jusqu'au septième siècle, où il fut sauvé des flammes, il suffit de remarquer, qu'au rapport de saint Athanase, deux ans avant que les Romains se fussent emparés de Jérusalem, les Fidèles, avertis par des révélations célestes, sortirent en grand nombre de la ville et se retirèrent dans d'autres provinces, emportant avec eux les Saintes Reliques et autres objets précieux ; que plus tard, au témoignage d'Eusèbe, sous l'empire de Trajan, ils y retournèrent. En l'année 636, les

---

(1) Voir plus haut, en note, la mesure exacte. Nous avons traduit ici, dit le R. P. Carles, le texte du tableau de Cadouin, préférablement à tous les autres. Ce texte latin se trouve dans l'*Histoire du saint Suaire* de Cadouin. Paris, Bessin, 1844.